



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS CONSEIL MUNICIPAL DE GARNERANS N°13

Séance du 21 Mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt et un mars à 08h30 heures, le Conseil municipal de la commune de Garnerans, s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la salle du conseil municipal à Garnerans, sous la présidence de Monsieur Gérard POEYMIROU, maire.

### Présents :

Olivier ARNAU, Elise AUCLAIR, Pierre BAILLY-BECHET, Hervé CHAGOT, Lucy BRAY, Sophia LEVERT, Gabrielle LOUBES, Stéphanie MARTINEZ-MARTOS, Philippe MATRAY, Aurore MEUNIER, Karine MOMMESSIN, Gérard POEYMIROU, René SUAREZ, Damien VANDERGHOOE.

### Absents excusés :

Rémy GATT a donné pouvoir à Philippe MATRAY

Conformément à l'article L2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Stéphanie MARTINEZ-MARTOS a été nommée secrétaire de séance.

Nombre de conseillers en exercice : 15  
Date de la convocation : 16 mars 2026

Présents et représentés : 15  
Date d'affichage : 16 mars 2026

### N°13 : Détermination du nombre d'adjoints

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L.2122-2 ;  
Considérant que le conseil municipal détermine le nombre des adjoints au maire sans que ce nombre puisse excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal soit quatre maximums ;  
Considérant que le conseil municipal compte quinze membres.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :**

- **DECIDE la création de quatre postes d'adjoints.**

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus.  
Certifié publié ou notifié selon les termes de la réglementation en vigueur

Le Maire,  
René SUAREZ